

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 1

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification de la compagnie:	Laboratoire Mag Québec inc 1219, Vincent-Massey Québec, Qc, G1N 1N2 N° de téléphone: 1-800-475-8862
	Information sur la substance/préparation: 1-800-475-8862 E-mail: info@laboratoiremagquebec.com
	N° de téléphone d'urgence: +1 800-424-9300 CHEMTREC, +1 (703) 527-3887 INTERNATIONAL

Nom commercial:	Encre UV / Telalux T100 liq
Autre Nom	285583
Numéro du produit:	16470-24-9
Numéro CAS:	dérivé du stilbène
Famille chimique:	Azurants optiques
Usage:	Auxiliaire pour l'industrie du papier

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Irritation oculaire : Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H320 Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence :

Prévention:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 2

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : dérivé du stilbène

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Chlorure de sodium	7647-14-5	1 - 5 *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau : Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les symptômes possibles connus sont ceux qui sont déduits de l'étiquetage (voir Section 2). Aucun autre symptôme connu.

Avis aux médecins : Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : tous

Moyens d'extinction inappropriés : Sans restrictions

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de soufre

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 3

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Aucun(e) à notre connaissance.

Information supplémentaire : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Se tenir dans le vent/garder la distance à la source.
Sélectionner l'extincteur adéquat.
Refroidir les récipients par vaporisation à une distance la plus grande possible.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Appareil respiratoire autonome
Vêtement de protection complet

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en interdire l'accès à toute personne non autorisée.
Ramasser tel quel et prendre en considération le recyclage.
Porter l'équipement de protection approprié. Assurer une ventilation adéquate. Endiguer le déversement puis pomper à l'aide d'équipement approprié dans des récipients à cet effet.
Les petits renversements peuvent être récupérés avec un absorbant inerte (sable, sciure de bois) et placés dans des contenants appropriés. Laver l'endroit du déversement. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit est difficilement combustible, non comburant, non auto-inflammable, non explosible.

Conseils pour une manipulation sans danger : Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et des lunettes, gants et vêtement de protection appropriés.

Pas de mesure particulière nécessaire, si le produit est correctement utilisé et manipulé.

Conditions de stockage sûres : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 4

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Durée de stockage : 180 jours

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : climat tempéré

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Une ventilation locale est recommandée. Une ventilation mécanique peut être utilisée.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un respirateur approuvé s'il y a présence de vapeurs ou bruines lors de la manipulation ou de la transformation de ce produit. Utiliser des filtres appropriés. Ne pas dépasser la capacité des filtres.

Protection des mains
Remarques : Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps : Éviter le contact avec la peau.
Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures de protection : Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide

Couleur : jaune

Odeur : pratiquement inodore

Seuil olfactif : non déterminé

pH : 8 - 10

Point de solidification : env. 2 °C
Décomposition: non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 5

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Point d'ébullition	:	> 100 °C
Point d'éclair	:	> 94 °C
		Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Auto-inflammation	:	Méthode: Avis d'expert La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.
Indice de combustion	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	env. 23 hPa (20 °C) Correspond à la tension de vapeur de l'eau.
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité relative	:	non déterminé
Densité	:	1.13 g/cm ³ (20 °C, 1,013 hPa)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -2.83 Méthode: calculée L'information se rapporte au composé principal.
Température d'auto-inflammabilité	:	Non applicable
Température de décomposition	:	> 300 °C Les données se rapportent à la matière solide.
Viscosité Viscosité, dynamique	:	non déterminé
Viscosité, cinématique	:	non déterminé
Propriétés explosives	:	Non explosif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 6

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Méthode: Avis d'expert

Propriétés comburantes	:	non comburant L'information se rapporte au composé principal.
Tension superficielle	:	53.4 N/m, 10 g/l, 20 °C, Les données se rapportent au composant actif.
Point de sublimation	:	Non applicable
Poids moléculaire	:	donnée non disponible
Énergie minimale d'ignition	:	non déterminé

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Stable
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation. Stable
Conditions à éviter	:	lumière
Matières incompatibles	:	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de produit de décomposition dangereux connu, si le produit est manipulé et stocké correctement.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucun(e) à notre connaissance.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat, mâle et femelle): > 15,000 mg/kg BPL: non
Toxicité aiguë par inhalation	:	(Rat): > 1,895 mg/m ³ Durée d'exposition: 4 h BPL: non Remarques: L'information se rapporte au composé principal.
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 BPL: donnée non disponible

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Composants:

Chlorure de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 3,550 mg/kg
Méthode: Pas d'information disponible.
BPL: donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Composants:

Chlorure de sodium:

Espèce: Lapin
Méthode: Pas d'information disponible.
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: non

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère des yeux

Composants:

Chlorure de sodium:

Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
BPL: non

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Espèce: Humain
Résultat: non sensibilisant

Composants:

Chlorure de sodium:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition: Dermale
Espèce: Souris
Méthode: autre
Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.
BPL: donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit:

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse sur bactérie
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: oui
Remarques: Les données se rapportent au composant actif.
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
BPL: oui
- Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : Sur la base de l'évaluation de différents tests, le produit est considéré comme non mutagène., L'information se rapporte au composé principal.

Composants:

Chlorure de sodium:

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Concentration: 0,25 - 5,85 mg/ml
Activation du métabolisme: sans
Méthode: autre
Résultat: positif
BPL: donnée non disponible
- Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: donnée non disponible
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test d'aberration chromosomique
Espèce: Rat (femelle)
Souche: Long-Evans
Type de cellule: Cellules de moelle osseuse
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Durée d'exposition: 3-6-12-18-24 h
Dose: 10 - 20 - 40 mmole/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: positif
BPL: donnée non disponible

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : Mutagenicité non encore complètement testée.

Cancérogénicité

Produit:

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux., L'information se rapporte au composé principal.

Composants:

Chlorure de sodium:

Espèce: Rat, (mâle)
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition: 2 a
Dose: 4% NaCl and 2% KCl+2% NaCl
Groupe: oui
Fréquence du traitement: daily
2,533 mg/kg p.c./jour
Méthode: OCDE ligne directrice 453
BPL: donnée non disponible

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Pas toxique pour la reproduction

Composants:

Chlorure de sodium:

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Il n'est pas attendu de toxicité pour la reproduction
Il n'est pas attendu d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques: non déterminé

Composants:

Chlorure de sodium:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: non déterminé

Composants:

Chlorure de sodium:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Produit:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 200 mg/kg

LOAEL: 1,000 mg/kg

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Durée d'exposition: 28d

Méthode: OCDE ligne directrice 407

BPL: oui

Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

Composants:

Chlorure de sodium:

Espèce: Rat, mâle

LOEL: 2533 mg/kg p.c./jour

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition: 2 a

Nombre d'expositions: daily

Dose: 4% NaCl and 2% KCl+2% NaCl

Groupe: oui

Méthode: OCDE ligne directrice 453

BPL: donnée non disponible

Voie d'application: Inhalation

Méthode: Toxicité à dose répétée

Remarques: L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.

Toxicité par aspiration

Produit:

donnée non disponible

Composants:

Chlorure de sodium:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 11

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Informations générales : Les symptômes possibles connus sont ceux qui sont déduits de l'étiquetage (voir Section 2).

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée relative à la matière active technique

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

- Toxicité pour les poissons : CL0 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): $\geq 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 96 h
BPL: oui
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE0 (Daphnia magna (Grande daphnie)): ≥ 113 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): $> 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Scenedesmus subspicatus 86.81 sag.): $> 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Scenedesmus subspicatus 86.81 sag.): 500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- (boue activée): 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Remarques: donnée non disponible
- Toxicité pour les microorganismes : CI0 (boue activée): > 100 mg/l
Point final: Toxicité pour les bactéries (inhibition de la respiration)
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : Type de Test: sol artificiel
CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): $> 1,000$ mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 12

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Composants:

Chlorure de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 5,840 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: non
Méthode: autre
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,136 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: non
Remarques: Essai d'immobilisation immédiate

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Nitzschia sp.): 2,430 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 120 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: non
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: non

CI50 (Lemna minor (Petite lentille d'eau)): 6,870 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: non
Méthode: OCDE ligne directrice 221
BPL: donnée non disponible
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 252 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 33 d
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
BPL: non

LOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 352 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 33 d
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
BPL: non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 13

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia pulex (Daphnie)): 314 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: non
- LOEC (Daphnia pulex (Daphnie)): 441 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: non
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée): <= 35,000 mg/l
Type de Test: aquatique
Contrôle analytique: non
Méthode: autre
BPL: non
- Type de Test: Sol
Remarques: Non applicable
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : Type de Test: sol artificiel
NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 3,507 mg/kg
Durée d'exposition: 70 d
Point final: mortalité
Méthode: OCDE ligne directrice 222
BPL: non
- Type de Test: sol artificiel
LOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 4,675 mg/kg
Durée d'exposition: 70 d
Point final: mortalité
Méthode: OCDE ligne directrice 222
BPL: non
- Type de Test: sol artificiel
LOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 1,169 mg/kg
Durée d'exposition: 70 d
Point final: Reproduction
Méthode: OCDE ligne directrice 222
BPL: non
- Toxicité pour les plantes : CI50: 500.8 mg/kg
Durée d'exposition: 7 d
Point final: apparition
Espèce: Lepidium sativum (cresson)
Contrôle analytique: non
Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE
BPL: non
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 14

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

concentration nominale.

NOEC: 360 mg/kg

Durée d'exposition: 7 d

Point final: Croissance

Espèce: *Lepidium sativum* (cresson)

Contrôle analytique: non

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL: non

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

LOEC: 640 mg/kg

Durée d'exposition: 7 d

Point final: Croissance

Espèce: *Lepidium sativum* (cresson)

Contrôle analytique: non

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL: non

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

CI50: 1,890 mg/kg

Durée d'exposition: 7 d

Point final: apparition

Espèce: *Hordeum vulgare*

Contrôle analytique: non

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL: non

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

NOEC: 296 mg/kg

Durée d'exposition: 7 d

Point final: Croissance

Espèce: *Hordeum vulgare*

Contrôle analytique: non

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL: non

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

LOEC: 528 mg/kg

Durée d'exposition: 7 d

Point final: Croissance

Espèce: *Hordeum vulgare*

Contrôle analytique: non

Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE

BPL: non

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité pour les organismes : DL50 (*Passer domesticus* (moineau domestique)): 8,000

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 15

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

terrestres
mg/kg
Durée d'exposition: 12 h
Point final: mortalité
Méthode: autre
BPL: non

Persistence et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Biodégradation: env. 20 % (COT)
Méthode: résultats obtenus avec un produit plus concentré

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 90,091 mg/l
Méthode: Méthode standard 5210

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 588,000 mg/l
Méthode: Méthode standard 5220

Élimination physico-chimique : Remarques: Le produit peut être éliminé de l'eau par des procédés abiotiques, par exemple adsorption sur boues activées.

Composants:

Chlorure de sodium:

Biodégradabilité : Remarques: Non applicable pour les composés inorganiques.

Élimination physico-chimique : Remarques: Non applicable

Stabilité dans l'eau : Remarques: Non applicable

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Durée d'exposition: 30 d
Température: 18 °C
Remarques: Pour le composant principal du mélange, on doit s'attendre à un faible potentiel de bioaccumulation.

Composants:

Chlorure de sodium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable inorganique

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 16

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Autres effets néfastes

Produit:

Cheminement et devenir dans l'environnement : Remarques: donnée non disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Remarques: donnée non disponible

Information écologique supplémentaire : Le produit ne contient pas d'halogènes organiques influençant la valeur en AOX.
Les données écologiques concernent la matière active.

Composants:

Chlorure de sodium:

Cheminement et devenir dans l'environnement : non disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB : La substance est inorganique, par conséquent l'évaluation des critères PBT et vPvB n'est pas applicable conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) 1907/2006.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Les résidus peuvent être incinérés ou solidifiés et enfouis dans des sites approuvés. Observer la réglementation locale.

Emballages contaminés : Recyclage possible.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG Marchandise non dangereuse

IATA Marchandise non dangereuse

IMDG Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 17

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Contactez Product Stewardship pour avoir plus d'informations.

Date de révision : 10/08/2020

Format de la date : mm/jj/aaaa

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles. CLARIANT n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ENCRE UV / Telalux T100 liq

Page 18

Référence : 000000154735

Date de révision : 10/08/2024

Version : 6 - 0 / CDN

Laboratoire Mag Québec renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Ces documents sont disponibles à votre bureau de vente Laboratoire Mag local.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Laboratoire Mag Québec ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Laboratoire Mag Québec. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

Tous droits réservés. Laboratoire Mag Québec inc et le logo sont des marques de commerce déposées .

CA / FR